

Environnement international de la France

Au premier trimestre, les économies avancées ont crû moins fortement que prévu dans la note de conjoncture de mars (+0,4 % contre +0,6 %). L'activité a rebondi plus vigoureusement dans la zone euro. En revanche, aux États-Unis, l'activité a été freinée par les intempéries et les dépenses publiques se sont repliées ; et au Japon, la production a chuté plus vivement qu'anticipé après la catastrophe du 11 mars.

Le climat conjoncturel global s'est dégradé depuis mars. Au deuxième trimestre 2011, les économies avancées seraient affectées par des chocs défavorables. Au Japon, la production resterait très fortement perturbée, ce qui occasionnerait des problèmes d'approvisionnement chez ses partenaires commerciaux. La hausse passée des prix des matières premières continuerait de soutenir les prix à la consommation, et la demande des ménages en pâtirait. La demande en provenance des pays émergents se modérerait, sous l'effet du durcissement des politiques économiques visant à réfréner la surchauffe inflationniste. Au total, en incluant l'effet du séisme au Japon, l'activité des économies avancées stagnerait au deuxième trimestre.

Au second semestre, ces chocs défavorables s'estomperaient, et les perspectives s'éclaircirait dans les économies avancées. La production japonaise rebondirait grâce à la remise en marche progressive de l'appareil productif et à l'effort de reconstruction. L'inflation se modérerait, sous l'hypothèse d'une stabilisation des prix des matières premières à leur niveau récent. Au total, les économies avancées accéléreraient nettement (+0,6 % au troisième trimestre puis +0,8 % au quatrième).

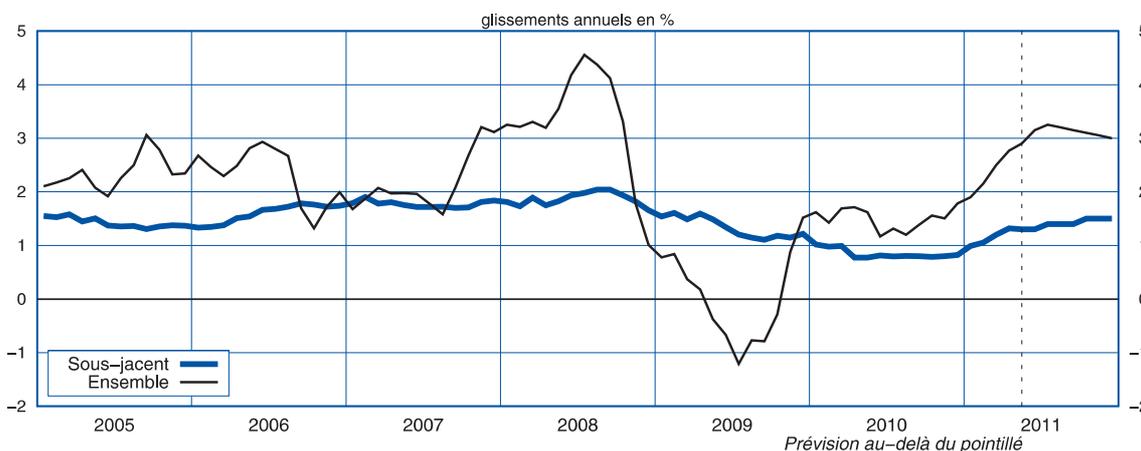
Des systèmes financiers toujours fragiles

Début 2011, l'embellie observée depuis l'été 2010 sur les marchés financiers s'est interrompue, avec la détérioration des perspectives d'activité. Le prix du pétrole a, en effet, continué de progresser au premier trimestre, et ce choc d'inflation pèse sur la demande globale. Par ailleurs, la chute de la production japonaise à la suite de la catastrophe du 11 mars perturbe la production manufacturière globale. Ces deux chocs interviennent dans un contexte fragile : le marché de certaines dettes souveraines européennes reste tendu, la crise immobilière américaine se poursuit et les politiques économiques se resserrent dans les grands pays émergents et dans la zone euro.

Aux États-Unis, les conditions de financement des entreprises s'améliorent : les banques déclarent assouplir peu à peu leurs conditions d'octroi de crédit et les taux d'intérêt baissent légèrement dans le sillage des taux publics. Par conséquent, le crédit aux entreprises se redresse. En revanche, le crédit aux ménages continue de baisser car ceux-ci se désendettent.

Dans la zone euro, les conditions de financement des agents privés sont hétérogènes. Les conditions d'accès au crédit bancaire s'assouplissent en Allemagne, se stabilisent en France, mais se durcissent en moyenne pour l'ensemble de la zone euro. Par ailleurs, les encours de crédits aux entreprises diminuent.

1 - L'inflation se modérerait en fin d'année dans l'ensemble des économies avancées



Source : Instituts statistiques nationaux

Des politiques macroéconomiques plus restrictives en Europe et aux États-Unis

En Europe, les politiques économiques continueraient de se resserrer. D'un côté, la Banque Centrale Européenne procéderait à deux nouvelles hausses de ses taux directeurs, de 25 points de base, d'ici la fin de l'année, pour faire face à la montée de l'inflation. De l'autre côté, les États mènent des politiques budgétaires restrictives pour restaurer la soutenabilité de leurs finances publiques, sur fond de tensions autour du financement des dettes souveraines de certains États de la zone euro. Il s'agit principalement de hausses des prélèvements obligatoires, de baisses des prestations sociales et de baisses des autres dépenses des administrations publiques.

Aux États-Unis, le programme d'assouplissement quantitatif QE2 se terminerait en juin mais la politique monétaire resterait globalement accommodante. Parallèlement, la politique budgétaire américaine soutiendrait moins la croissance. Certes, les ménages continueraient de bénéficier de soutiens budgétaires substantiels jusqu'à la fin de l'année, mais les dépenses des administrations publiques américaines freineraient, notamment parce que l'État fédéral a pratiquement épuisé les capacités de financement consenties par le Congrès. En outre, les États et les localités réduisent leurs dépenses, la crise immobilière pesant sur leurs revenus.

Au Japon en revanche, les politiques économiques seraient très expansionnistes pour soutenir l'effort de reconstruction après la catastrophe du 11 mars. Ainsi l'État japonais a annoncé en avril une première enveloppe de 0,8 point de PIB pour la reconstruction des zones sinistrées, et l'étendue des destructions, évaluées à plus de 3 % du PIB japonais, laisse attendre une hausse prochaine du budget de reconstruction. En outre, la Banque du Japon a renforcé les mesures d'assouplissement quantitatif pour faire face aux difficultés de financement occasionnées par la catastrophe du 11 mars.

L'inflation se modérerait en fin d'année

L'inflation a fortement augmenté dans les économies avancées depuis l'été 2010, dans le sillage du rebond des prix internationaux des matières premières. Elle est ainsi passée de 1,2 % à 2,2 % entre le deuxième trimestre 2010 et le premier trimestre 2011.

Récemment, les prix des matières premières ont marqué le pas, après la forte hausse du second semestre 2010 et de début 2011. Ainsi, le prix du baril de Brent est revenu à 115 \$ en mai, après avoir atteint 123 \$ en avril ; il fluctuerait autour de 115 \$ à l'horizon de fin 2011. Les prix des autres matières premières se sont également stabilisés voire repliés ces derniers mois.

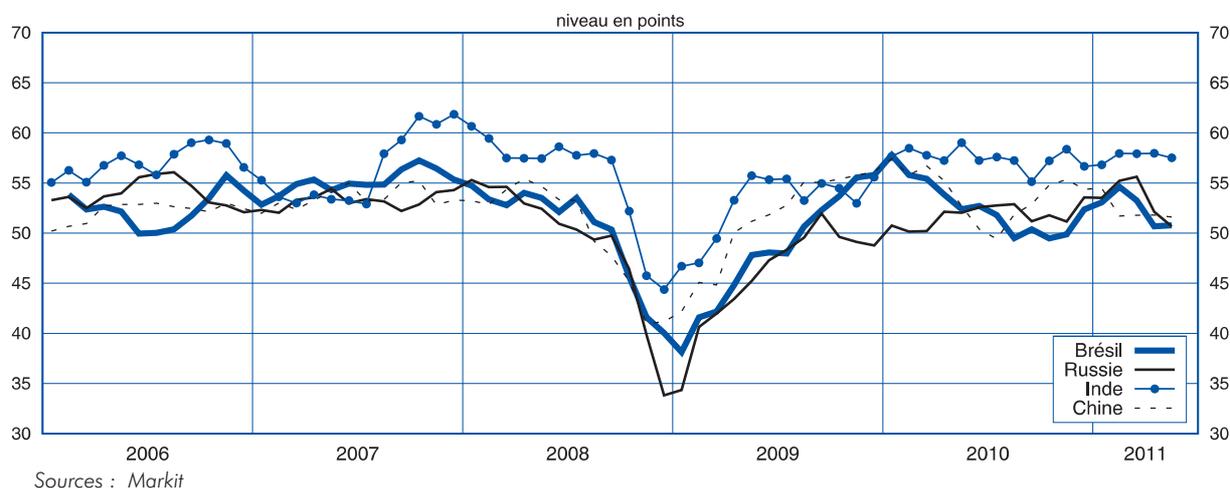
Les hausses de prix des matières premières se diffusent avec un certain retard aux prix à la consommation. Ainsi, l'inflation dans les économies avancées continuerait d'augmenter pour atteindre 3,2 % au troisième trimestre, puis elle se modérerait en fin d'année, reflétant ainsi la stabilisation des prix des matières premières (cf. graphique 1).

L'inflation sous-jacente resterait cependant modérée car le niveau toujours élevé du chômage freinerait la diffusion des hausses de prix de matières premières à l'ensemble de l'économie. En effet, les salariés auraient du mal à négocier des hausses de salaires suffisantes pour maintenir leurs salaires réels dans les pays où le taux de chômage est toujours élevé.

Pour modérer l'inflation, les pays émergents continuent de mener des politiques économiques restrictives

Les principaux pays émergents sont également confrontés à des niveaux d'inflation élevés. La hausse des prix des matières premières, et notamment ceux des matières premières alimentaires, soutient les prix à la consommation. En outre, l'inflation est accentuée par

2 - Les pays émergents se rapprochent de leur rythme tendanciel



les tensions sur l'appareil de production. Dans ces conditions, les banques centrales continuent de durcir leurs politiques monétaires. Depuis le début de l'année, les taux d'intérêt ont été relevés plusieurs fois en Chine, au Brésil, en Inde et en Russie. Les gouvernements resserrent également leur politique budgétaire, en Chine et en Inde notamment.

À l'horizon de la prévision, les pays émergents ralentiraient pour se rapprocher de leur rythme de croissance tendanciel, comme en témoigne le repli du climat des affaires au cours de ces derniers mois (cf. graphique 2). Le durcissement des politiques économiques pèserait peu à peu sur leur demande interne, et le ralentissement des importations en provenance des économies avancées freinerait leurs exportations.

Les à-coups de la production japonaise perturberaient la production globale

La catastrophe du 11 mars dernier a profondément endommagé les capacités productives du Japon, faisant chuter la production industrielle japonaise et occasionnant des difficultés d'approvisionnement chez ses partenaires commerciaux. Aux États-Unis, la production industrielle du secteur automobile s'est ainsi repliée de 10 % en avril, notamment parce que les filiales des groupes japonais réduisent leur activité. Ces ruptures d'approvisionnement ralentiraient l'activité industrielle globale au deuxième trimestre. Au second semestre, la production japonaise se redresserait, grâce aux efforts de reconstruction entrepris au deuxième trimestre. Irrigués par la reprise des exportations japonaises, les canaux d'approvisionnement se normaliseraient peu à peu.

Dans les économies avancées, coup de frein au premier semestre...

Au premier trimestre 2010, les économies avancées ont crû moins fortement que prévu (+0,4 % contre +0,6 % dans la Note de conjoncture de mars). D'une part, l'activité américaine a ralenti car les intempéries ont pesé sur l'activité de construction et les dépenses

des administrations publiques se sont repliées. D'autre part, la production japonaise s'est contractée plus fortement que prévu à la suite de la catastrophe du 11 mars. En revanche, l'activité dans la zone euro a été soutenue par un effet de rattrapage dans la construction, par le dynamisme de la demande interne en Allemagne et en France, ainsi que par le restockage en France.

Après l'embellie de fin 2010 et début 2011, le climat conjoncturel global s'est en outre dégradé depuis mars (cf. graphique 3). Au deuxième trimestre, l'activité des économies avancées stagnerait (+0,1 %, cf. tableau), avec des hétérogénéités importantes entre les conjonctures nationales. Au Japon, l'activité chuterait (-1,8 %) du fait des pertes de capacités productives à la suite du séisme du 11 mars. Aux États-Unis, l'activité ralentirait (+0,4 %), pénalisée par la faiblesse de la demande des ménages, ainsi que par les ruptures d'approvisionnement en provenance du Japon. Dans la zone euro, l'activité se modérerait (+0,4 %) après un premier trimestre très dynamique.

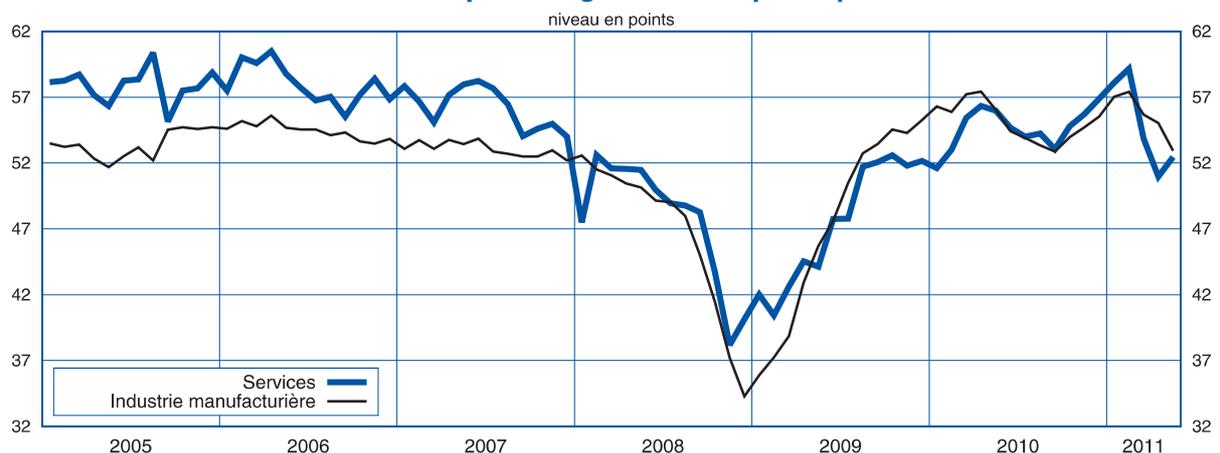
...puis rebond au second semestre

Au second semestre, l'activité des économies avancées gagnerait en dynamisme (+0,6 % puis +0,8 % par trimestre), sous l'effet du redressement de la production japonaise. Au Japon, les efforts de reconstruction, puis le rétablissement progressif de la production, se traduiraient par un net rebond de l'activité. Aux États-Unis, l'activité accélérerait légèrement, soutenue par la demande des ménages et par l'investissement productif des entreprises. Dans la zone euro, l'activité continuerait de croître au même rythme.

La demande mondiale adressée à la France ralentirait

Au premier trimestre 2011, le commerce mondial a accéléré (+3,6 % après +2,1 % au troisième trimestre), porté par le dynamisme de la demande des pays émergents et par le redressement des importations américaines et allemandes.

3 - Le climat conjoncturel global s'est replié depuis mars



Source : Markit

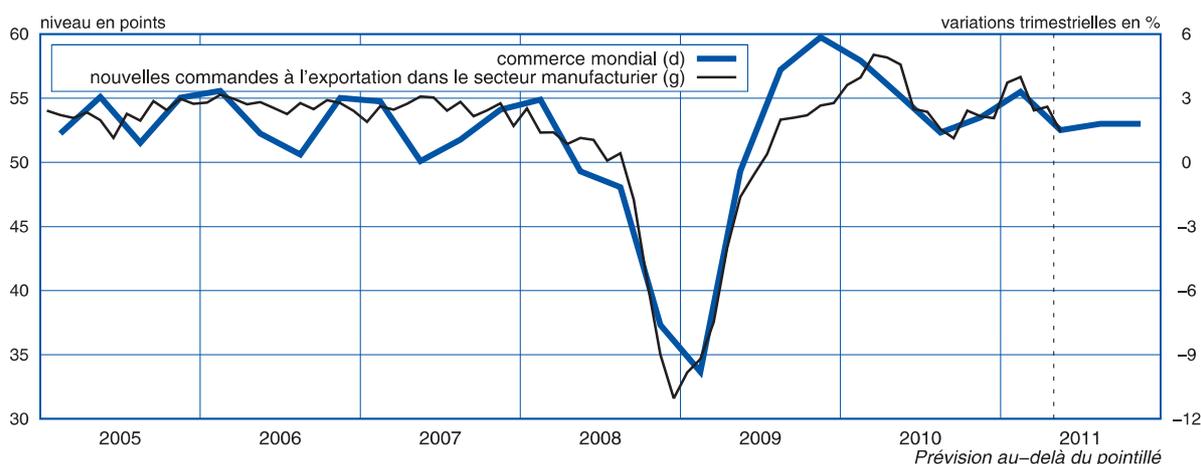
Conjoncture française

Au deuxième trimestre 2011, les composantes « nouvelles commandes à l'exportation » des enquêtes auprès des directeurs d'achat signalent une décélération du commerce mondial (+1,5 %, cf. graphique 4). Encore dynamique dans les pays émergents, la demande interne ralentirait en Europe et aux États-Unis. En outre, la rupture de la production japonaise de pièces détachées automobiles et de composants électroniques,

ralentirait les échanges commerciaux dans ces deux secteurs. Au second semestre, le commerce mondial accélérerait légèrement pour revenir à son rythme de croissance de moyen terme (+1,8 % par trimestre).

Dans le sillage du commerce mondial, la demande mondiale adressée à la France ralentirait au deuxième trimestre 2011 (+1,4 %) et accélérerait quelque peu au second semestre (+1,6 % par trimestre). ■

4 - Au deuxième trimestre, les nouvelles commandes à l'exportation laissent augurer une décélération du commerce mondial



Sources : Markit, Centraal PlanBureau

Équilibre ressources-emplois en volume des économies avancées

	Variations trimestrielles en %												Variations annuelles en %			
	2009				2010				2011				2008	2009	2010	2011
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4				
PIB	-2,3	0,1	0,2	0,9	0,9	0,6	0,6	0,3	0,4	0,1	0,6	0,8	-0,1	-3,8	2,5	1,6
Consommation privée	-0,6	0,0	0,2	0,3	0,5	0,3	0,4	0,4	0,2	-0,1	0,4	0,5	-0,1	-1,4	1,4	1,1
Consommation publique	0,0	1,0	0,5	0,0	-0,3	0,7	0,5	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	2,2	2,0	0,9	0,0
Investissement	-7,7	-2,6	-0,8	-0,4	0,6	2,8	1,3	0,4	0,5	2,2	1,6	1,6	-4,1	-14,9	1,7	4,7
Exportations	-10,8	0,9	3,6	4,4	3,4	3,4	1,6	1,5	2,0	0,9	2,1	2,3	3,3	-12,8	12,8	7,2
Importations	-9,8	-3,1	3,8	1,4	3,1	5,4	2,7	-0,8	1,6	1,4	1,5	1,5	-1,0	-13,2	10,8	5,8
Contributions à la croissance																
Demande intérieure hors stocks	-1,7	-0,3	0,0	0,1	0,3	0,8	0,4	0,3	0,2	0,3	0,5	0,6	-0,3	-3,2	1,3	1,5
Variations de stocks	-0,5	-0,3	0,2	0,3	0,6	0,1	0,3	-0,4	0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,4	-0,6	0,9	-0,1
Extérieur	-0,1	0,7	-0,1	0,5	0,0	-0,3	-0,1	0,3	0,1	-0,1	0,1	0,1	0,6	0,2	0,2	0,3

Prévision

Échanges extérieurs

La demande mondiale adressée à la France se modérerait au deuxième trimestre, et les exportations ralentiraient. Celles-ci retrouveraient ensuite un peu plus de dynamisme au second semestre, dans le sillage du commerce mondial. Elles seraient cependant freinées par la forte appréciation de l'euro, qui rendrait les produits français un peu moins compétitifs en fin d'année. Sur l'ensemble de l'année, les exportations augmenteraient de 5,3 % après +9,4 % en 2010

Les importations décélèreraient nettement au deuxième trimestre. Elles seraient affectées par la baisse de la consommation des ménages. Au deuxième semestre, elles accélèreraient quelque peu : le redressement de la consommation et des exportations compenserait le ralentissement de l'investissement. En 2011, les importations croîtraient de 6,9 % après +8,3 % en 2010.

Au total, la contribution du commerce extérieur à la croissance serait nulle à l'horizon de la prévision. Elle serait néanmoins négative sur l'ensemble de l'année (-0,6 point).

Les exportations resteraient dynamiques en 2011

Au premier trimestre 2011, les exportations françaises de biens et services ont progressé de 1,4 % après un quatrième trimestre 2010 atone (cf. tableau). Elles ont profité d'un environnement international plus porteur. En effet, le commerce

mondial, et partant, la demande mondiale adressée à la France, ont accéléré début 2011 (cf. graphique 1). D'abord, les importations américaines ont rebondi après un quatrième trimestre en repli. En outre, l'accélération des importations en Allemagne et en Espagne - deux partenaires importants de la France - a particulièrement soutenu la croissance de la demande adressée à la France.

Les exportations de biens manufacturés ont bénéficié d'un fort rebond des exportations de produits pétroliers raffinés et de produits chimiques, après les grèves dans les raffineries au quatrième trimestre ; celles de biens d'équipement se sont également nettement redressées. Dans le secteur " énergie, eau et déchets ", les exportations ont fortement augmenté, soutenues notamment par une livraison exceptionnelle de pétrole au Royaume-Uni ⁽¹⁾.

Au deuxième trimestre, les exportations totales ralentiraient (+1,0 %). La demande mondiale adressée à la France se modérerait. En effet, la demande des pays développés se tasserait quelque peu et celle des pays émergents deviendrait moins porteuse, avec notamment l'accroissement des tensions inflationnistes dans les économies asiatiques. Les ventes de produits manufacturés ralentiraient, notamment celles de produits pétroliers raffinés et de produits chimiques, après le rebond du premier trimestre. De même, après un fort dynamisme au premier trimestre, les exportations d'énergie se contracteraient au deuxième trimestre.

(1) Selon les Douanes, il s'agit d'une relocalisation du stock de la raffinerie de Dunkerque.

Prévision de croissance des échanges extérieurs

évolutions en % aux prix de l'année précédente chaînés, contributions en points

	Variations trimestrielles								Variations annuelles		
	2010				2011				2009	2010	2011
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Exportations											
Ensemble des biens et services	4,7	3,1	2,0	0,3	1,4	1,0	1,4	1,4	-12,2	9,4	5,3
Produits manufacturés (75 %*)	5,2	2,9	2,8	0,3	1,6	1,4	1,7	1,6	-12,9	11,0	6,3
Importations											
Ensemble des biens et services	1,8	3,4	4,1	-0,7	2,7	1,0	1,3	1,3	-10,6	8,3	6,9
Produits manufacturés (73 %*)	2,0	3,1	4,5	0,5	2,7	1,5	1,7	1,6	-11,4	11,0	8,7
Contribution du commerce extérieur au PIB	0,7	-0,1	-0,6	0,3	-0,4	0,0	0,0	0,0	-0,2	0,1	-0,6

■ Prévision

* Part des exportations (respectivement, importations) de produits manufacturés dans les exportations (respectivement, importations) totales en 2010.

Source : Insee

Au second semestre, les exportations accéléreraient quelque peu (+1,4 % par trimestre). La demande mondiale adressée à la France croîtrait légèrement plus rapidement, contrebalançant l'effet de l'appréciation de l'euro depuis début 2011, qui rendrait les produits français moins compétitifs (cf. graphique 2). Les exportations d'énergie progresseraient à nouveau, et les exportations de services continueraient le redressement amorcé au deuxième trimestre.

Au total, les exportations de biens et services augmenteraient en moyenne de 5,3 %, après +9,4 % en 2010.

La croissance des importations se stabiliserait en fin d'année

Au premier trimestre 2011, les importations françaises de biens et services ont nettement rebondi (+2,7 % après -0,7 % au quatrième trimestre 2010, cf. tableau), du fait notamment de la forte accélération des importations de produits manufacturés. Malgré l'arrêt de la prime à la casse au 31 décembre 2010, les importations d'automobiles ont été très dynamiques au premier trimestre, du fait des délais de livraison nécessaires pour honorer les commandes passées fin 2010. Les achats de biens d'équipement et d'autres produits industriels ont également nette-

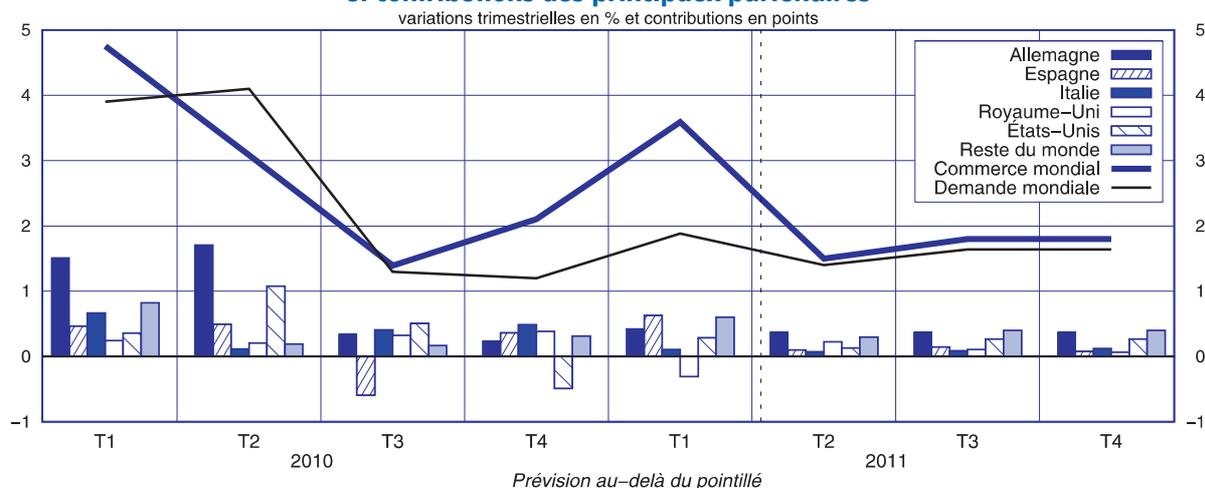
ment rebondi. De façon générale, les importations de produits manufacturés ont également été alimentées par le fort mouvement de reconstitution des stocks au premier trimestre. Enfin, les importations d'énergie, eau et déchets, ont été vigoureuses après le blocage des terminaux pétroliers fin 2010.

À l'horizon de fin 2011, les importations totales et manufacturières retrouveraient un rythme de croissance en ligne avec celui des composantes de la demande, hors stocks. Au deuxième trimestre, malgré la vigueur de l'investissement⁽²⁾, les importations ralentiraient, freinées par la baisse de la consommation, due au contrecoup de la prime à la casse (cf. graphique 3). Le redressement de la consommation et des exportations compenserait ensuite le ralentissement de l'investissement, et les importations accéléreraient quelque peu jusqu'à la fin de l'année.

Par ailleurs, la baisse des importations de services s'atténuerait progressivement en 2011. Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2011, les importations totales resteraient dynamiques : elles augmenteraient de 6,9 %, après +8,3 % en 2010. Au total, la contribution du commerce extérieur à la croissance serait neutre sur l'ensemble de la prévision. En moyenne annuelle, elle pèserait cependant sur la croissance en 2011 (-0,6 point). ■

(2) Via le contenu en importations des composantes de la demande domestique et étrangère.

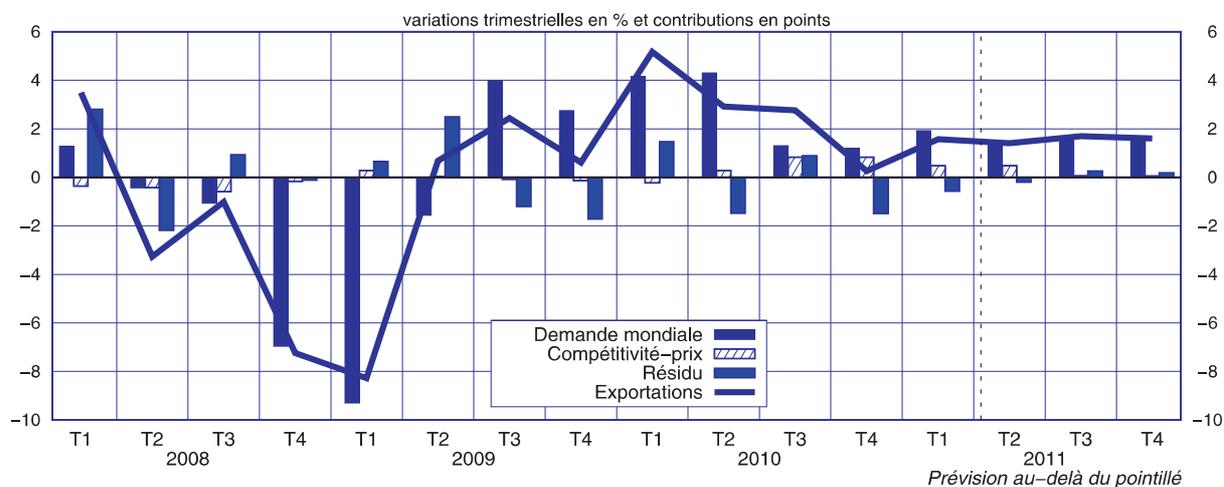
1 - Commerce mondial, demande mondiale adressée à la France et contributions des principaux partenaires



Note de lecture : les courbes noire et bleue représentent respectivement les croissances trimestrielles de la demande mondiale adressée à la France et du commerce mondial. Les barres représentent les contributions des importations des principaux partenaires commerciaux au taux de croissance de la demande mondiale. Par exemple, au quatrième trimestre 2010, le commerce mondial a augmenté de 2,1 %. La demande mondiale adressée à la France a augmenté de 1,2 % : l'impact des importations allemandes sur cette demande est évalué à 0,2 point, celui des importations espagnoles à 0,4 point.

Source : Insee

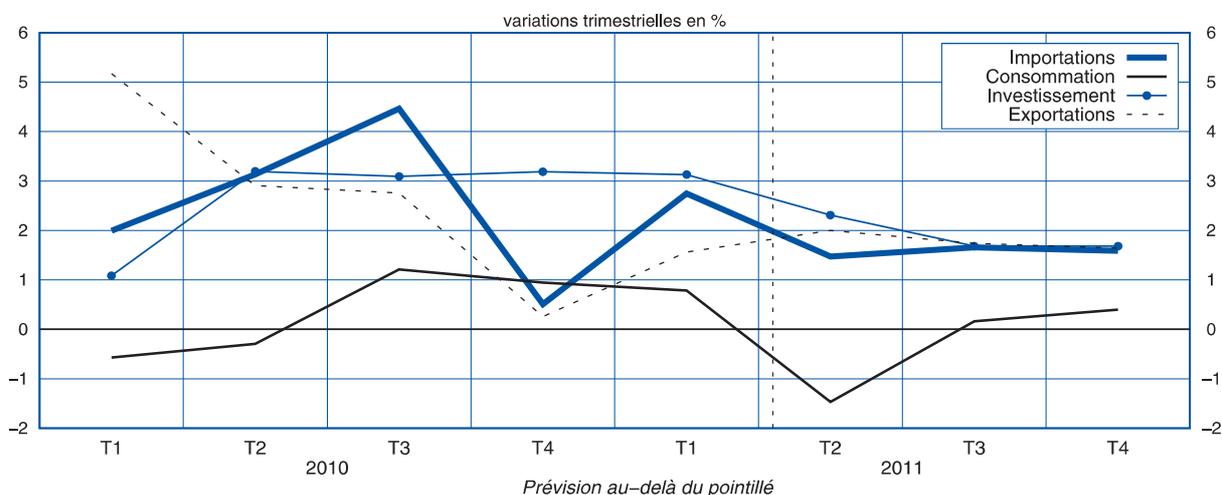
2 - Exportations de produits manufacturés et contributions économétriques



Note de lecture : la courbe représente la croissance trimestrielle des exportations en produits manufacturés en volume. Celle-ci est modélisée par une relation économétrique faisant intervenir la demande mondiale, le taux de change effectif réel de la France (indicateur de compétitivité-prix) et une tendance temporelle dont la contribution, constante, n'est pas reportée ici. Les barres représentent les contributions de chacune de ces variables au taux de croissance des exportations manufacturières, ainsi que celle du résidu de l'équation économétrique. Par exemple, au premier trimestre 2011, les exportations de produits manufacturés ont augmenté de 1,6 % : l'impact de la demande mondiale est évalué à +2,5 points, celui de la compétitivité-prix à +0,5 point. Le résidu contribue à hauteur de -1,1 point.

Source : Insee

3 - Importations et composantes de la demande française pour les produits manufacturés



Source : Insee

Pétrole et matières premières

Au second semestre 2010, la demande de pétrole a été excédentaire par rapport à l'offre, mais la hausse des prix du pétrole semble avoir commencé à peser sur la demande. En 2011, la situation du marché pétrolier reviendrait donc globalement vers une situation proche de l'équilibre. À chaque trimestre, elle serait toutefois marquée par des variations saisonnières importantes de la demande.

Les prix des matières premières hors énergie, notamment les matières industrielles, ont ralenti depuis le début de l'année. Toutefois, en mai, les prix des matières premières alimentaires repartent à la hausse, en raison de la résurgence de tensions sur les marchés physiques.

La hausse des prix du pétrole commence à peser sur la demande

Au second semestre 2010, la demande de pétrole a été excédentaire par rapport à l'offre. Au premier trimestre 2011, le marché du pétrole est revenu à l'équilibre, dans un contexte de forte hausse des prix. Ceux-ci ont en effet encore progressé de 21% après +13% au quatrième trimestre 2010. Cette forte hausse commence sans doute à peser sur la demande globale de pétrole.

Au deuxième trimestre 2011, la demande mondiale de pétrole baisserait à nouveau fortement (-1,1 million de barils par jour, bpj, après -800 000 bpj au

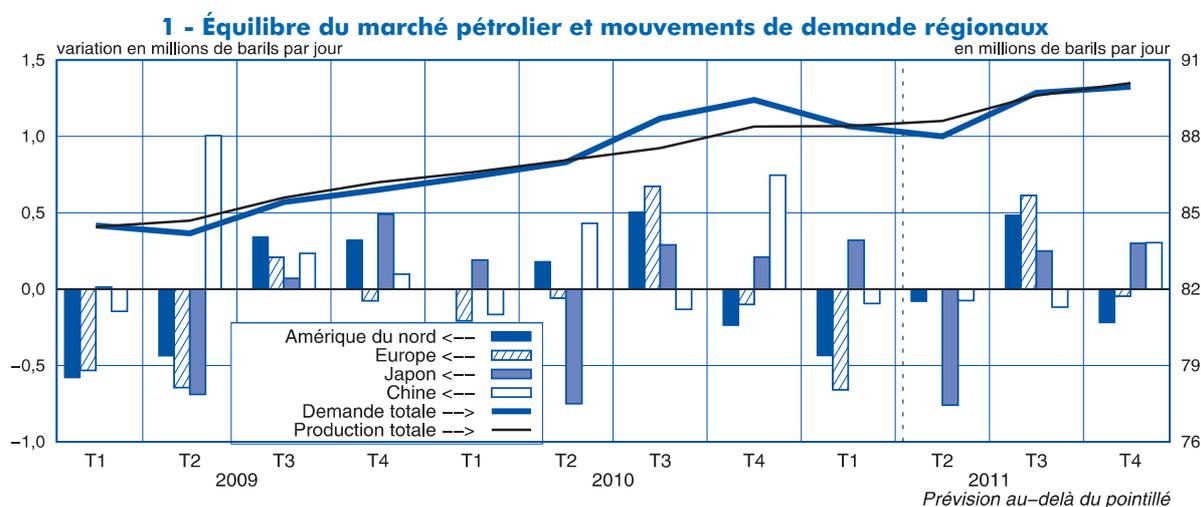
premier trimestre). Dans les pays développés, la demande baisse de façon saisonnière à la sortie de l'hiver, mais cet effet serait accentué par la forte progression des prix du pétrole des derniers mois (cf. graphique 1).

Aux États-Unis, la demande de pétrole a ainsi reculé en avril. Elle ralentirait également fortement au Japon, troisième consommateur mondial de pétrole. L'effet du séisme survenu le 11 mars sur la demande japonaise de pétrole reste ambigu : d'un côté, l'activité au Japon est ralentie à court terme, de l'autre des énergies de substitution à l'énergie nucléaire (pétrole et gaz naturel) doivent être mobilisées. Si bien que la baisse de la demande japonaise au deuxième trimestre refléterait essentiellement un effet saisonnier, traditionnellement très marqué à cette période de l'année.

De son côté, l'offre mondiale augmenterait de 200 000 bpj, en raison de la hausse de la production de biocarburants. L'offre de l'OPEP serait stable, l'augmentation koweïtienne, émirati et angolaise compensant la chute de la production libyenne. Au total, l'offre excéderait la demande de 600 000 bpj.

Le marché du pétrole reviendrait à l'équilibre au second semestre 2011

Au troisième trimestre 2011, la demande mondiale de pétrole progresserait plus rapidement que l'offre (respectivement +1,7 million de bpj et +1,0 million de bpj), ce qui réduirait fortement l'excédent du mar-



Sources : Agence internationale de l'énergie et calculs Insee.

ché pétrolier du deuxième trimestre. La hausse de la demande serait particulièrement forte dans les pays développés (+1,3 million de bpi) avec la saison des départs en vacances. Au total, le marché serait quasiment à l'équilibre. Au quatrième trimestre, l'offre resterait dynamique (+500 000 bpi), soutenue par la hausse de la production des pays non-Opep, mais la demande mondiale ralentirait fortement (+300 000 bpi), suivant les facteurs saisonniers habituels. Le marché pétrolier resterait ainsi à l'équilibre fin 2011.

Notre scénario fait l'hypothèse que le prix du pétrole fluctuerait autour de son niveau observé récemment, soit 115 \$ le baril de Brent. Ce scénario reste soumis à de forts aléas, aussi bien à la hausse qu'à la baisse. En particulier, les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord pourraient conduire à une nouvelle hausse des prix du pétrole. À l'inverse, la flambée des prix depuis mi-2010 pourrait peser plus fortement qu'attendu sur la demande, ce qui accentuerait le repli des prix observé début mai.

Ralentissement des cours des matières premières industrielles

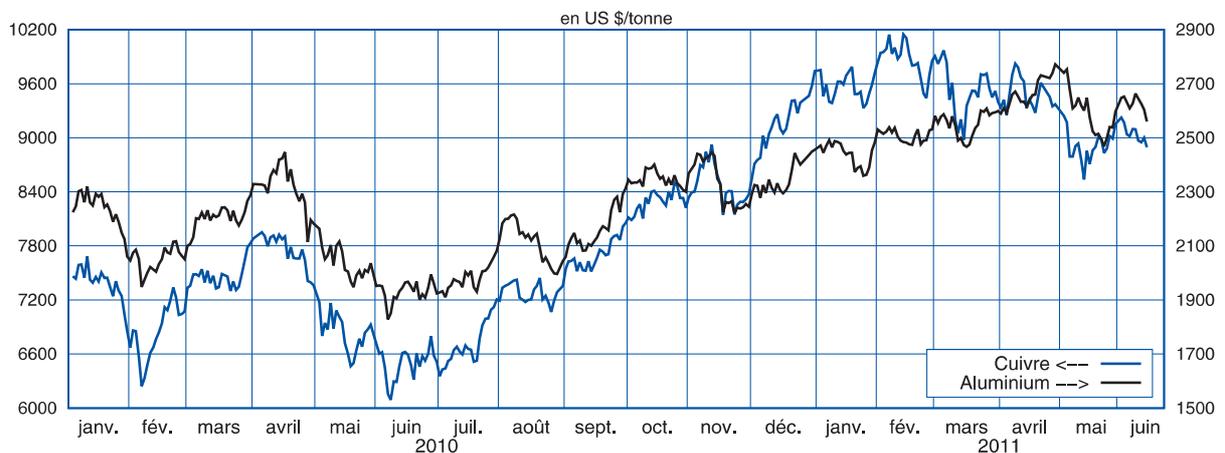
Depuis le début de l'année, les prix des matières premières industrielles ont ralenti. Les cours des métaux industriels, notamment le cuivre et l'aluminium, se sont stabilisés, après la forte hausse de la deuxième moitié de l'année 2010 (cf. graphique 2). Au début du

deuxième trimestre 2011, les prix du cuivre et de l'aluminium ont même reculé. De même, les cours des fibres textiles naturelles, encore en forte hausse au premier trimestre, amorcent un repli. C'est notamment le cas du coton, en baisse de 11 % depuis avril, contre +38 % au premier trimestre, du fait de l'arrivée de récoltes exceptionnellement abondantes de l'hémisphère sud (Brésil et Australie).

Du côté des matières premières alimentaires, les cours du blé ont continué de croître début 2011 avant de ralentir également, ces évolutions se propageant aux cours du maïs, céréale partiellement substituable au blé (cf. graphique 3). Cependant, les conditions climatiques défavorables (sécheresse aux États-Unis et en Europe) assombrissent les perspectives de récoltes et font peser des craintes sur l'offre, ce qui pourrait entraîner une nouvelle hausse des cours, déjà visible en mai.

À l'horizon de la prévision, les prix des matières premières hors énergie se stabiliseraient à leurs cours actuels. Toutefois, un ralentissement de la croissance mondiale plus marqué pourrait entraîner de nouvelles baisses de prix sur les matières premières industrielles. Inversement, le renforcement des tensions sur l'offre, dans un contexte où les stocks sont déjà bas, pourrait conduire à une nouvelle hausse des prix des matières premières alimentaires, notamment ceux des céréales. ■

2 - Cours des métaux industriels



3 - Cours des matières premières alimentaires et agro-industrielles



Note : Un boisseau équivaut à 60 livres, soit environ 26 kilogrammes.
Sources : Public Ledger et marchés de Chicago et de Liverpool

Prix à la consommation

À l'horizon de la prévision, l'inflation sous-jacente augmenterait progressivement pour s'établir à 1,3 % en juin 2011 et 1,7 % en décembre 2011. Les hausses récentes des cours des matières premières industrielles et alimentaires continueraient de se diffuser via les prix de production. Néanmoins le taux de chômage toujours élevé, qui induit une modération des coûts salariaux, tempèrerait cette hausse de l'inflation sous-jacente.

L'inflation d'ensemble augmenterait progressivement jusqu'en octobre 2011, à 2,5 %, puis baisserait à 2,3 % en décembre 2011. Elle serait poussée à la hausse par l'inflation sous-jacente, mais ce mouvement serait partiellement compensé par le ralentissement du glissement annuel des prix de l'énergie.

Hausse de l'inflation sous-jacente

L'inflation sous-jacente est mesurée en retirant de l'indice d'ensemble les composantes volatiles (énergie, produits frais), les tarifs publics, et en corrigeant des mesures fiscales. À l'horizon de décembre 2011, l'inflation sous-jacente augmenterait progressivement : de 1,2 % en glissement annuel en mai 2011, elle atteindrait 1,3 % en juin 2011 puis 1,7 % en décembre 2011 (cf. graphique 1). La hausse de l'inflation sous-jacente proviendrait principalement de celle, sensible, des produits agro-alimentaires. En effet, depuis le début de l'année 2010, les cours des matières premières alimentaires ont fortement crû. Ces augmentations continueraient à se diffuser aux prix à la consommation à l'horizon de la prévision. De même, au cours de l'année 2011, les hausses du prix du pétrole et des

matières premières industrielles se répercuteraient progressivement à l'inflation sous-jacente via les coûts de production. A contrario, l'inflation sous-jacente serait en partie modérée par le niveau toujours élevé du chômage, qui freine les salaires.

L'inflation d'ensemble augmenterait du fait de la hausse de l'inflation sous-jacente, et s'établirait à 2,1 % en juin 2011. Elle augmenterait jusqu'à 2,5 % en octobre, avant de s'atténuer légèrement en fin d'année (2,3 % en décembre 2011).

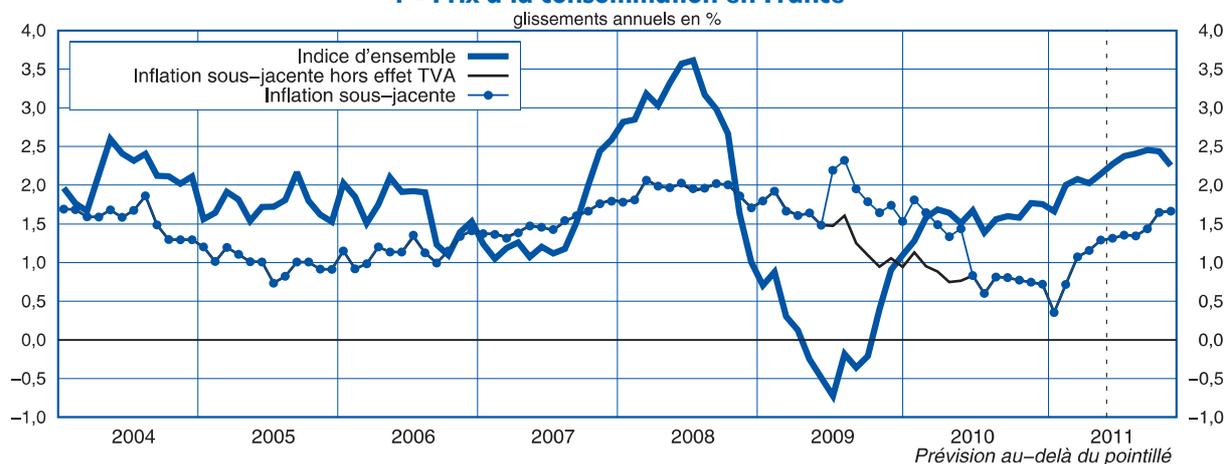
L'inflation des produits manufacturés en légère augmentation à l'horizon de la prévision

Le glissement annuel des prix des produits manufacturés augmenterait progressivement à l'horizon de décembre 2011 (+0,4 %, après +0,2 % en mai 2011, cf. tableau). En particulier, les prix dans l'habillement augmenteraient en raison de la hausse récente des prix du coton. Pour l'ensemble du secteur manufacturier, l'accroissement des prix des matières premières importées pèserait ainsi sur les coûts de production. Mais la modération des coûts salariaux permettrait néanmoins de limiter l'inflation.

L'inflation des services serait en légère augmentation

Le glissement annuel des prix des services augmenterait légèrement jusqu'en décembre 2011, pour atteindre 2,0 % (cf. tableau), sous l'effet notamment de la hausse des prix des services de transports et de communications. Comme dans le secteur manufacturier, la modération des coûts salariaux contribuerait à contenir les prix des services.

1 - Prix à la consommation en France



Source : Insee

Le glissement des prix dans l'énergie diminuerait légèrement

Sur l'ensemble des produits énergétiques, le glissement annuel des prix diminuerait de 11,3 % en mai 2011 à 8,2 % en décembre 2011. Sous l'hypothèse de stabilité du prix du baril de Brent en prévision, aux alentours de 115\$, ce recul serait mécanique : il s'expliquerait par les sorties de glissement des différentes hausses de prix intervenues à la fin de l'année 2010. La contribution de ce poste à l'inflation d'ensemble s'estomperait donc progressivement (cf. graphique 2).

L'inflation des produits alimentaires soutenue par les hausses des prix des matières premières

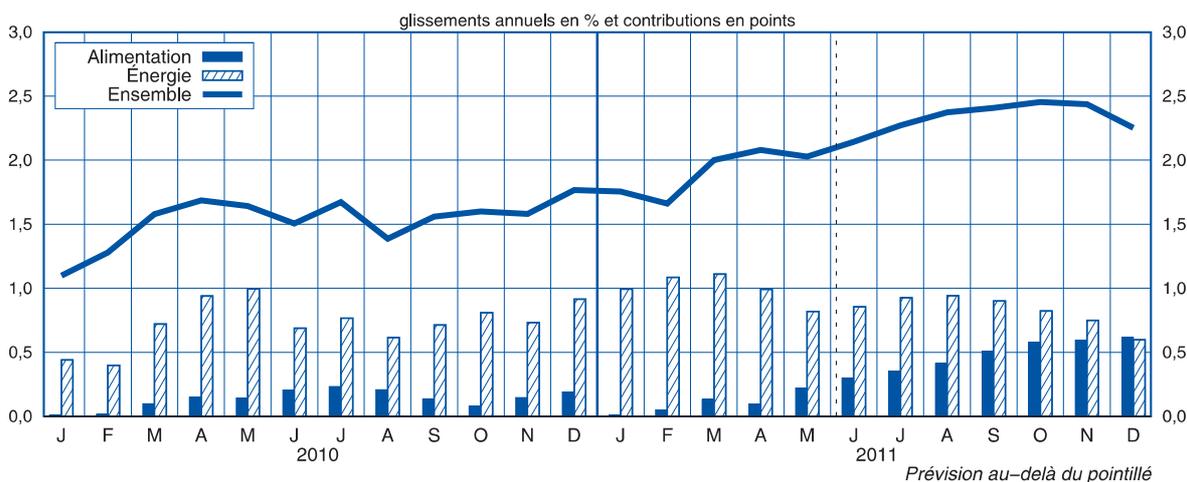
Enfin, le glissement annuel des prix des produits alimentaires se redresserait nettement jusqu'en décembre 2011. Les hausses des prix des matières premières alimentaires, notamment du blé, se sont diffusées aux prix de production des denrées alimen-

taires sur le marché français dès le début de l'année 2010. Par rapport aux autres pays européens, la diffusion de ces hausses aux prix à la consommation a été relativement tardive⁽¹⁾, mais la hausse des prix alimentaires hors produits frais a été sensible depuis le mois de mars 2011 (cf. graphique 3). La diffusion des hausses des matières premières alimentaires aux prix à la consommation se poursuivrait au cours du second semestre 2011 et l'inflation alimentaire « hors produits frais » s'amplifierait jusqu'en décembre 2011 (cf. tableau).

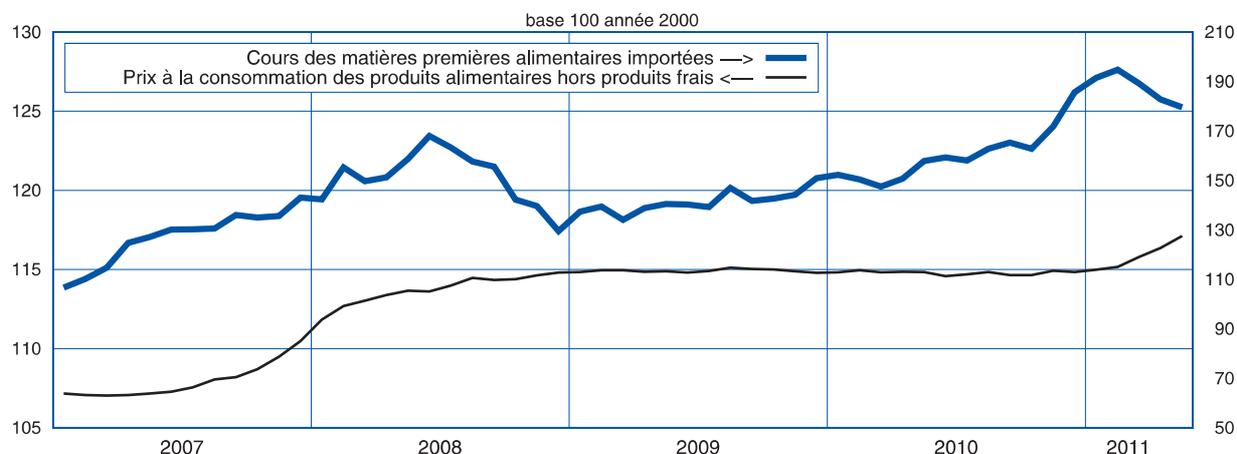
En revanche, le glissement annuel des prix des « produits frais » diminuerait jusqu'en juin 2011 puis augmenterait jusqu'en décembre 2011. L'ensoleillement et les températures des derniers mois contribueraient à la baisse des prix au premier semestre avec une arrivée précoce des produits sur les étals. Au second semestre 2011, la production subirait les effets de la sécheresses actuelle ce qui provoquerait une nouvelle hausse du glissement annuel des prix des « produits frais ». ■

(1) cf. Note de conjoncture de mars 2011.

2 - L'inflation en France : contributions des postes les plus volatils



3 - Prix de l'alimentation en France



Les prix à la consommation

évolutions en %

Regroupements IPC* (pondérations 2011)	Avril 2011		Mai 2011		Juin 2011		Décembre 2011		Moyennes annuelles	
	ga	cga	ga	cga	ga	cga	ga	cga	2010	2011
Alimentation (16,13%)	0,6	0,1	1,3	0,2	1,8	0,3	3,7	0,6	0,8	1,9
dont : produits frais (2,14%)	-4,1	-0,1	-2,8	-0,1	-3,4	-0,1	-1,3	0,0	7,6	-1,7
hors produits frais (13,99 %)	1,3	0,2	2,0	0,3	2,6	0,4	4,4	0,6	-0,1	2,5
Tabac (1,93%)	5,5	0,1	5,5	0,1	5,5	0,1	0,0	0,0	5,8	4,7
Produits manufacturés (30,52 %)	0,2	0,1	0,2	0,1	0,2	0,1	0,4	0,1	-0,1	0,1
Énergie (8,12 %)	13,7	1,0	11,3	0,8	11,8	0,9	8,2	0,6	10,0	12,3
dont : produits pétroliers (4,87 %)	17,9	0,8	13,8	0,6	14,7	0,6	10,1	0,4	14,4	15,9
Services (43,3 %)	1,7	0,8	1,8	0,8	1,8	0,8	2,0	0,9	1,4	1,8
dont : loyers-eau (7,42 %)	1,5	0,1	1,9	0,1	1,9	0,1	2,0	0,1	1,8	1,8
santé (5,29 %)	1,2	0,1	1,2	0,1	1,2	0,1	1,4	0,1	0,6	1,2
transports-communications (5,33 %)	0,3	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	1,1	0,1	-0,3	0,2
autres services (25,26 %)	2,2	0,6	2,3	0,6	2,2	0,6	2,3	0,6	1,8	2,2
Ensemble IPC (100 %)	2,1	2,1	2,0	2,0	2,1	2,1	2,3	2,3	1,5	2,2
Ensemble hors énergie (91,88 %)	1,1	1,0	1,2	1,1	1,3	1,2	1,7	1,6	0,9	1,3
Ensemble hors tabac (98,07 %)	2,0	2,0	2,0	1,9	2,1	2,0	2,3	2,2	1,5	2,1
Inflation «sous-jacente» 61,82 %⁽¹⁾	1,1	0,7	1,2	0,7	1,3	0,8	1,7	1,0	1,2	1,2
Ensemble IPCH*	2,2	2,2	2,2	2,2	2,3	2,3	2,5	2,5	1,7	2,4

■ Préviation

ga : glissement annuel.

cga : contribution au glissement annuel.

* Indice des prix à la consommation (IPC) harmonisé (IPCH).

(1) Indice hors tarifs publics et produits à prix volatils, corrigé des mesures fiscales.

Source : Insee

Emploi

Au second semestre 2010, la hausse de l'emploi s'est poursuivie : 96 000 emplois ont été créés, principalement grâce au dynamisme des secteurs marchands. En 2011, l'emploi total progresserait tout au long de l'année (+225 000 postes). Dans le sillage de la hausse de l'activité, les secteurs marchands non agricoles continueraient de créer des emplois (+179 000 emplois), et ce davantage qu'en 2010 (+141 000). Les créations d'emplois marchands seraient plus nombreuses au premier semestre 2011 qu'au second (+106 000 postes, puis +73 000). Dans les secteurs non marchands, l'emploi augmenterait légèrement au premier semestre 2011 (+3 000 postes), malgré la baisse des entrées dans les dispositifs de contrats aidés. La hausse de l'emploi non marchand s'intensifierait ensuite au second semestre (+34 000), et serait sur l'ensemble de l'année 2011 légèrement moins forte que celle observée en 2010.

Le nombre de salariés dans les secteurs marchands en hausse en 2011

L'emploi marchand a redémarré en 2010 (+141 000 postes), après une année 2009 marquée par de nombreuses pertes d'emploi (-332 000 postes). L'emploi a surpris par sa relative bonne tenue pendant la crise, au regard de la dégradation de l'activité, et par son dynamisme dès le début 2010 (cf. graphique 1). Cette évolution atypique de l'emploi, au regard de celle qu'auraient justifiée les comportements passés, s'est traduite par une forte baisse de la

productivité, bien en deçà du niveau prévalant avant la crise⁽¹⁾. Depuis 2010, les gains de productivité observés n'ont pas permis de compenser la perte subie pendant la crise.

L'emploi salarié marchand non agricole continuerait de progresser tout au long de l'année 2011, un peu plus que ce que laisserait attendre une simulation sur la base des comportements passés : il augmenterait de 106 000 postes au premier semestre 2011 et de 73 000 au second semestre. Il reviendrait ainsi fin 2011 à son niveau de fin 2008, mais serait plus bas que le pic observé au premier trimestre 2008 (cf. graphique 2).

Stabilisation de l'emploi dans l'industrie en 2011

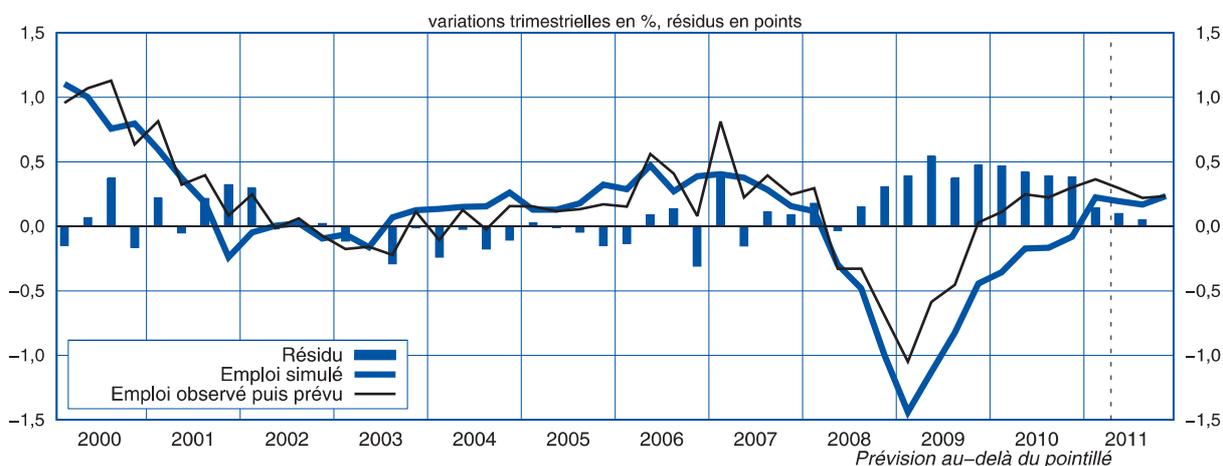
Au premier trimestre 2011, et pour la première fois depuis dix ans, l'emploi a légèrement progressé dans l'industrie⁽²⁾, en lien avec la forte progression de l'activité. Déjà au second semestre 2010, le rythme des destructions d'emploi s'était nettement atténué dans ce secteur.

L'amélioration de la conjoncture de l'emploi dans l'industrie est également visible dans l'évolution du nombre d'intérimaires en mission dans le secteur⁽³⁾. Dans l'industrie, l'intérim avait chuté pendant la crise,

(1) Cf. dossier « Comment expliquer les évolutions de l'emploi depuis le début de la crise ? » de la Note de conjoncture de décembre 2010.

(2) L'industrie perdait en effet tendanciellement 40 000 postes par semestre entre 2002 et 2008, et la crise avait accentué cette baisse (cf. graphique 3).

1 - Emploi observé dans le secteur marchand non agricole, emploi simulé et résidu



Source : Insee

mais a rebondi dès le début de 2009 : l'industrie a regagné 110 000 intérimaires entre le premier trimestre 2009 et le premier trimestre 2011 alors que 155 000 postes avaient été perdus pendant la récession. Au total, le volume d'emplois utilisé dans l'industrie, y compris intérimaires, a légèrement progressé en 2010 (+8 000 postes, soit +0,2 %). Le taux de recours à l'intérim a ainsi rejoint son niveau d'avant la crise (de l'ordre de 7 %, cf. graphique 4), ce qui laisse attendre un ralentissement de l'intérim dans les mois qui viennent.

En ce qui concerne l'emploi hors intérim dans l'industrie, les perspectives seraient bien orientées d'ici la fin de l'année : l'emploi serait stable au premier semestre 2011 (+1 000 postes) avant d'augmenter légèrement au second semestre (+5 000 postes, soit +0,2 %). De fait, les chefs d'entreprises interrogés dans les enquêtes de conjoncture anticipent une amélioration de l'emploi dans l'industrie dans les mois à venir.

(3) Dans la présentation sectorielle de l'emploi qui est réalisée ici, de même que dans les chiffres de l'emploi publiés par l'Insee, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire même s'ils effectuent une mission dans l'industrie ou la construction.

Redémarrage dans la construction

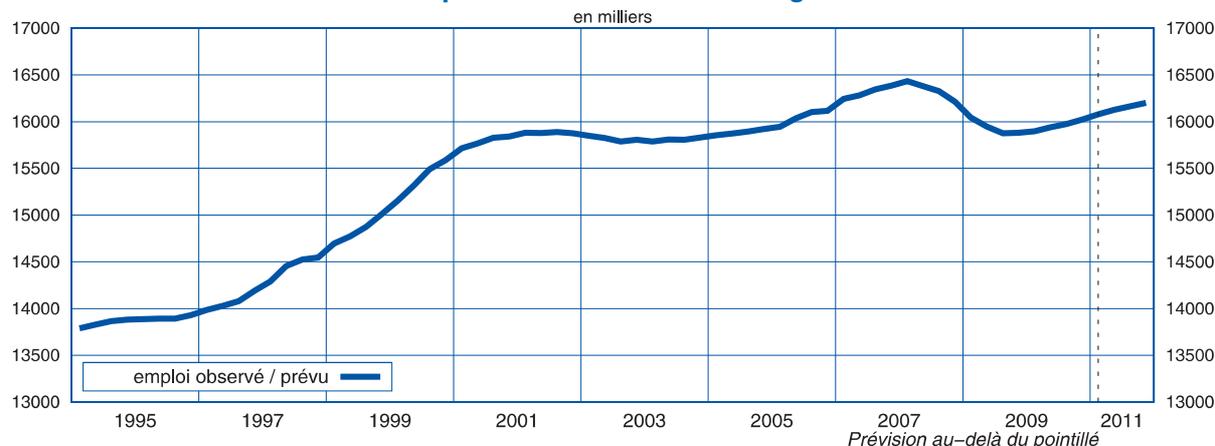
Dans la construction, l'emploi peine à redémarrer : ce secteur a continué de perdre des emplois en 2010, après un recul déjà important en 2009. Au premier trimestre 2011, pour la première fois depuis le troisième trimestre 2008, l'emploi dans la construction est en légère hausse (+3 000 postes).

Avec le regain d'activité dans le secteur de la construction, la reprise des créations d'emploi se confirmerait au premier semestre 2011 (+6 000 postes sur le semestre, soit +0,4 %), et la hausse se poursuivrait au second semestre (+7 000 postes, soit +0,5 %).

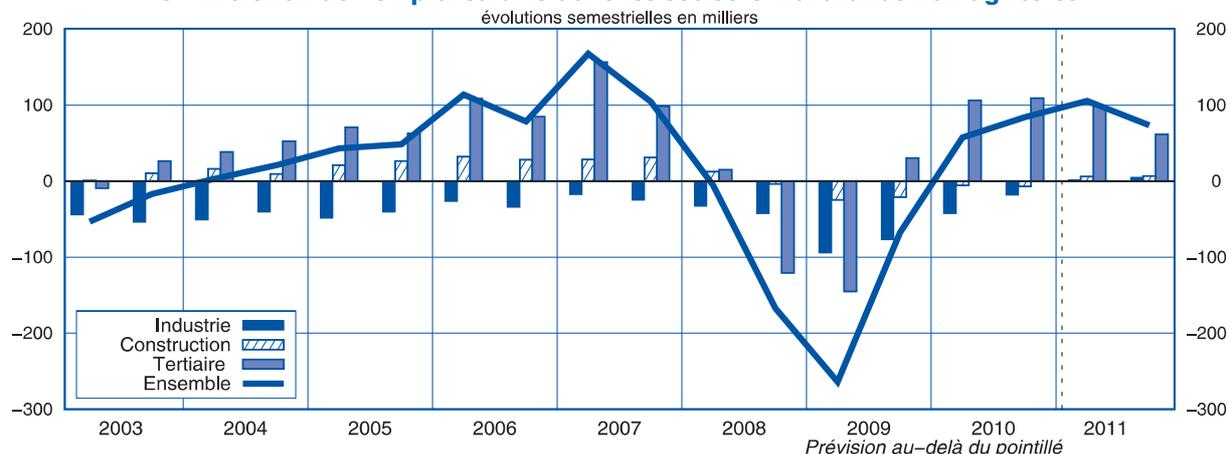
L'emploi tertiaire hors intérim resterait dynamique en 2011 tandis que l'intérim ralentirait

Le secteur tertiaire marchand est habituellement le principal moteur du dynamisme de l'emploi marchand pendant les périodes de croissance. L'emploi

2 - Emploi salarié marchand non agricole



3 - Évolution de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles



tertiaire a redémarré en 2010 (+215 000 postes) après avoir enregistré des pertes nettes d'emplois en 2009 (-115 000). L'intérim, qui est comptabilisé dans le secteur tertiaire quel que soit le secteur dans lequel sont réalisées les missions, a contribué pour près de la moitié aux créations d'emploi tertiaire marchand sur l'année 2010 : 97 000 sur les 215 000 postes créés. Le taux de recours à l'intérim étant quasiment revenu fin 2010 à son niveau d'avant crise (cf. graphique 4), le rythme des créations d'emploi dans l'intérim pourrait ralentir en 2011. *A contrario*, la hausse des effectifs hors intérim s'intensifierait.

Au total, en 2011, les créations d'emploi seraient soutenues dans le tertiaire marchand (+160 000, soit +1,4%), à un rythme cependant plus faible qu'en 2010. Les créations d'emploi seraient toujours nombreuses au premier semestre 2011 (+98 000), puis ralentiraient au second semestre (+62 000).

Stabilisation des créations d'emploi dans le secteur non-marchand en 2011

En 2010, 47 000 emplois ont été créés dans le secteur non-marchand, après une année 2009 très dynamique (+88 000). Ce ralentissement provient

principalement de l'évolution des contrats aidés. Le contrat unique d'insertion non marchand (CUI-CAE) remplace désormais le contrat d'accompagnement vers l'emploi (CAE) et le contrat d'avenir (CAV) ; sur l'ensemble de ces contrats, l'augmentation du nombre de bénéficiaires a été plus lente en 2010 qu'en 2009.

En 2011, le nombre d'entrées dans les contrats aidés serait plus élevé qu'en 2010 (392 000 entrées sont prévues pour la France métropolitaine, contre 377 000 observées en 2010). Le nombre de bénéficiaires de ces contrats serait en baisse au premier semestre (-6 000, cf. tableau 2) puis en hausse en fin d'année (+37 000 au second semestre).

Au total, sur l'année 2011, l'emploi non marchand augmenterait mais à un rythme moins soutenu qu'en 2010 : +37 000 postes après +47 000. Au premier semestre 2011, l'emploi dans le secteur non marchand augmenterait légèrement (+3 000 postes). La hausse serait ensuite plus forte au second semestre (+34 000). ■

4 - Taux de recours à l'intérim selon les secteurs

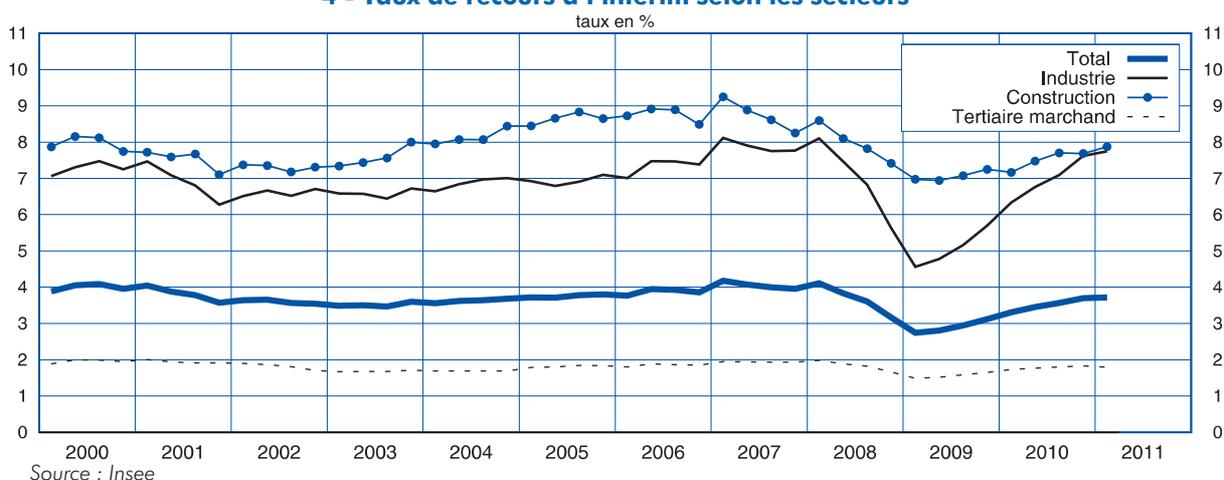


Tableau 1

Évolution de l'emploi

	Créations d'emploi sur la période (en milliers) CVS						Évolution de l'emploi sur la période (en %) CVS						Niveau en fin de période (en milliers) CVS		
	2009	2010	2011	2010 S2	2011 S1	2011 S2	2009	2010	2011	2010 S2	2011 S1	2011 S2	2009	2010	2011
Salariés du secteur concurrentiel = (1) + (2)	-283	190	208	116	116	91	-1,6	1,1	1,2	0,7	0,6	0,5	17751	17941	18149
Secteurs principalement non marchands (1) (établissements privés seulement)	49	49	29	32	11	18	2,7	2,6	1,5	1,7	0,6	0,9	1872	1920	1949
Secteurs principalement marchands non agricoles (2) dont :	-332	141	179	84	106	73	-2,0	0,9	1,1	0,5	0,7	0,5	15880	16021	16200
Industrie dont :	-171	-61	6	-18	1	5	-4,9	-1,8	0,2	-0,6	0,0	0,2	3353	3292	3298
Industrie manufacturière	-178	-64	4	-20	0	4	-5,6	-2,1	0,1	-0,7	0,0	0,2	2980	2916	2920
Construction	-46	-12	13	-7	6	7	-3,1	-0,9	0,9	-0,5	0,4	0,5	1439	1426	1439
Tertiaire essentiellement marchand	-115	215	160	109	98	62	-1,0	1,9	1,4	1,0	0,9	0,5	11088	11303	11463
dont commerce	-44	8	35	5	19	16	-1,4	0,3	1,2	0,2	0,6	0,5	2965	2973	3008
Services marchands (y compris intérim)	-71	208	125	105	80	45	-0,9	2,6	1,5	1,3	1,0	0,5	8123	8330	8455

	Créations d'emploi sur la période (en milliers)						Évolution de l'emploi sur la période (en %)					
	2009	2010	2011	2010 S2	2011 S1	2011 S2	2009	2010	2011	2010 S2	2011 S1	2011 S2
Secteurs principalement marchands non agricoles	-332	141	179	84	106	73	-2,0	0,9	1,1	0,5	0,7	0,5
Salariés agricoles	-2	-10	-10	-5	-5	-5	-1,1	-4,6	-4,8	-2,3	-2,4	-2,4
Tertiaire principalement non marchand (y compris établissements privés)	88	47	37	8	3	34	1,2	0,6	0,5	0,1	0,0	0,5
Non-salariés	20	20	20	10	10	10	0,8	0,8	0,8	0,4	0,4	0,4
EMPLOI TOTAL	-227	198	225	96	113	112	-0,9	0,8	0,9	0,4	0,4	0,4

Préviation

Note de lecture : 91 000 emplois seraient créés dans le secteur concurrentiel durant le second semestre 2011. Cela correspond à une hausse de 0,5 % sur le semestre. Ce secteur comprendrait au 31 décembre 2011, 18 149 000 salariés.

(1) Secteurs OQ privé

(2) Secteurs DE à MN + RU

Source : Insee

Tableau 2

Variation du nombre de bénéficiaires de contrats aidés dans le secteur non marchand

en milliers

	2009	2010 S1	2010 S2	2010	2011 S1	2011 S2	2011
Contrats Emploi Consolidé	0	0	0	0	0	0	0
Contrat Unique d'Insertion (CUI-CAE : remplace CAE+CAV au 01/01/10)	-	178	65	242	3	39	42
Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE)	16	-84	-79	-163	-3	-2	-5
Contrats d'Avenir (CAV)	-16	-46	-16	-63	-5	0	-5
Contrats Emploi-jeunes	-1	-1	-1	-2	0	0	0
Total	-1	46	-32	14	-6	37	31

Préviation

Note : Y compris avenants de reconduction

Champ : France métropolitaine

Sources : Dares, tableau de bord des politiques de l'emploi, calculs Insee

Chômage

Au premier trimestre 2011, le taux de chômage s'est établi à 9,2 % de la population active en France métropolitaine (9,7 % y compris Dom). Après avoir fortement augmenté entre mi-2008 et fin 2009, il recule légèrement depuis lors.

Le taux de chômage baisserait légèrement en France métropolitaine d'ici fin 2011, à 9,0 % (9,4 % y compris Dom), en lien avec le dynamisme de l'emploi.

Le taux de chômage s'est établi à 9,2 % de la population active au premier trimestre 2011

En France métropolitaine, le taux de chômage s'est établi à 9,2 % de la population active au premier trimestre 2011, soit 2,6 millions de chômeurs (9,7 % y compris Dom). Il a fortement augmenté entre mi-2008 et fin 2009, dans le sillage des nombreuses pertes d'emploi survenues pendant la récession. Il a ainsi atteint un pic à 9,6 % fin 2009. Depuis début 2010 le taux de chômage est en légère baisse, avec la reprise des créations d'emplois, en particulier dans le secteur tertiaire (cf. graphique 1).

La baisse du chômage concerne principalement les jeunes et les seniors

Les jeunes de moins de 25 ans ont été particulièrement touchés par la crise. Le taux de chômage des actifs de moins de 25 ans a ainsi augmenté de 6,3 points entre début 2008 et fin 2009, pour s'établir à 23,6 % (cf. graphique 2). Plus fréquemment que leurs

aînés, les jeunes sont employés sur des missions d'intérim. Ils ont donc été plus fortement touchés par la très forte baisse des emplois intérimaires au début de la crise, mais ils ont également bénéficié de leur redémarrage dès la fin 2009. Leur taux de chômage s'est établi ainsi à 22,8 % au premier trimestre 2011.

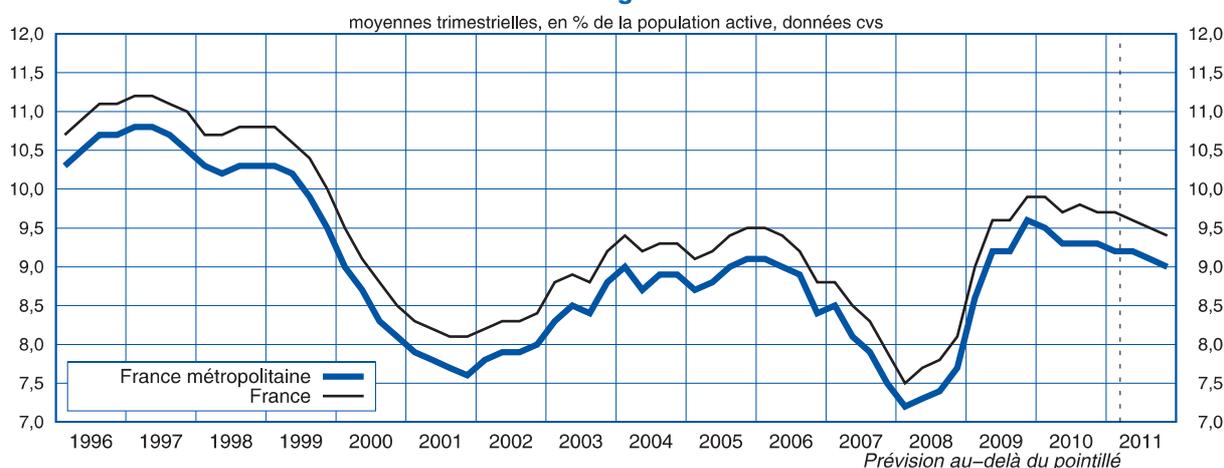
Le taux de chômage, qui rapporte le nombre de chômeurs au nombre de personnes actives, est certes élevé pour les jeunes, mais il doit être mis au regard de leurs comportements d'activité. En effet, un grand nombre de jeunes de moins de 25 ans poursuivent leurs études et sont de ce fait inactifs. Lorsque l'on rapporte le nombre de jeunes chômeurs à la population des 15-24 ans, cette part est plus faible : elle s'est établie à 8,8 % au premier trimestre 2011, et n'est que 1,4 point au-dessus de la part des chômeurs dans la population des 25-49 ans.

Au total, depuis fin 2009, la baisse du taux de chômage de 0,4 point en France métropolitaine est concentrée sur les jeunes de moins de 25 ans (-0,8 point) et dans une moindre mesure sur les seniors (-0,3 point, pour un taux de chômage de 6,3 % au premier trimestre 2011). Le taux de chômage des 25-49 ans s'est stabilisé à 8,3 % de la population active (cf. graphique 2).

Le chômage baisserait légèrement d'ici la fin 2011

À l'horizon de la prévision, le taux de chômage baisserait légèrement (cf. graphique 1). Il s'établirait à 9,0 % de la population active en France métropolitaine (9,4 % y compris Dom) à la fin de l'année 2011. L'emploi progresserait un peu plus rapidement qu'en 2010 (cf. fiche Emploi) : 95 000 emplois seraient

1 - Taux de chômage au sens du BIT

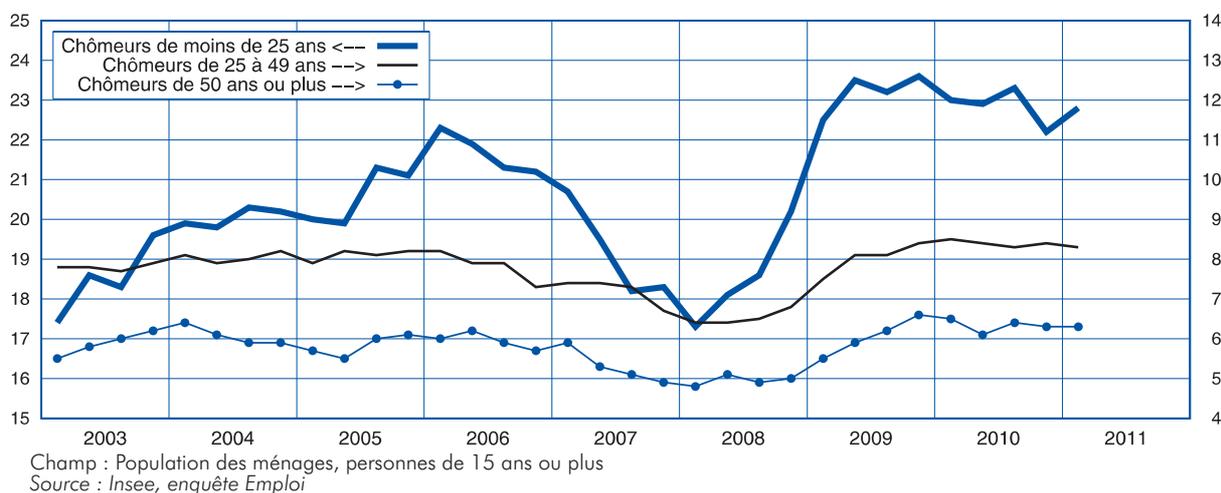


France = France métropolitaine+Dom
Champ : Population des ménages, personnes de 15 ans ou plus
Source : Insee, enquête Emploi

créés au premier semestre 2011, puis 117 000 au deuxième semestre 2011. Cette hausse de l'emploi serait un peu plus forte que celle de la population active, +72 000 au premier semestre et + 81 000 au second semestre (cf. tableau). Comparé à la note de

conjoncture de mars 2011, la population active est nettement plus dynamique en 2011. Cela est dû à la prise en compte des projections les plus récentes, publiées en avril dernier (cf. éclairage « Les nouvelles projections de la population active de l'Insee»). ■

2 - Taux de chômage par tranche d'âge



Encadré - Des modifications dans l'exploitation de l'enquête Emploi

À partir de juin 2011, l'Insee adopte la définition de l'âge définie par Eurostat pour la publication des résultats de l'enquête emploi. L'âge des personnes est désormais celui déclaré au moment où l'enquête est réalisée et non plus, comme auparavant, celui au 31 décembre de l'année. Par ailleurs, à l'occasion de cette publication, l'Insee a modifié le traitement des stagiaires, pour se rapprocher des pratiques d'Eurostat. Désormais, les stagiaires sont considérés comme actifs occupés si le stage est rémunéré. Auparavant, un sta-

giaire était considéré comme actif occupé s'il exerçait des tâches de même nature que celles de ses collègues, qu'il soit rémunéré ou non. Ces changements de concept ont pour conséquence de faire baisser le taux de chômage des 15-24 ans d'environ 0,5 point en moyenne sur la période 2003-2010, et celui des 25-49 ans de 0,1 point en moyenne sur la même période. En revanche, l'impact de ces modifications sur le taux de chômage des seniors ou sur les variations au trimestre le trimestre des taux de chômage par âge est très faible. ■

Évolutions de la population active, de l'emploi et du chômage en France métropolitaine

en moyenne trimestrielle, en milliers

	2009 T1	2009 T2	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 T4	2011 T1	2011 T2	2011 T3	2011 T4	2008	2009	2010	2011
	Variations trimestrielles												Variations annuelles			
Population des 15-64 ans	31	30	30	31	32	33	34	35	19	4	-7	-13	156	123	135	3
Population des 15-59 ans	-31	-30	-28	-27	-26	-24	-23	-23	-12	-8	-6	-7	-98	-116	-96	-34
Population active	126	61	-73	110	31	4	67	27	30	42	38	43	35	224	129	153
dont :																
(a) Contribution de la population et du taux d'activité tendanciel	37	37	37	37	40	40	40	40	41	41	41	41	145	148	159	164
(b) Effets de flexion estimés	-3	-3	-2	0	1	1	1	1	1	2	2	2	0	-8	4	6
(c) Effets estimés des politiques publiques	0	2	-3	3	0	-1	-5	1	0	-1	-5	0	-12	2	-5	-6
(d) Autres fluctuations de court terme (résidu)	92	24	-106	70	-9	-36	30	-14	-12	0	0	0	-97	81	-29	-12
Emploi	-130	-113	-57	0	40	51	65	48	38	57	61	56	-55	-300	204	211
Rappel : Emploi en fin de période (cf. fiche "Emploi")	-156	-70	-43	42	38	64	67	30	46	67	54	59	-134	-227	198	225
Chômage BIT	256	174	-16	111	-9	-46	1	-21	-8	-14	-22	-14	89	524	-75	-58
	Moyenne trimestrielle												Moyenne au dernier trimestre de la période			
Taux de chômage BIT (%)																
France métropolitaine	8,6	9,2	9,2	9,6	9,5	9,3	9,3	9,3	9,2	9,2	9,1	9,0	7,7	9,6	9,3	9,0
France (y compris Dom)	9,0	9,6	9,6	9,9	9,9	9,7	9,8	9,7	9,7	9,6	9,5	9,4	8,1	9,9	9,7	9,4

Prévisions

Note de lecture : Emploi et chômage ne sont pas ici estimés sur des champs strictement équivalents : population totale pour l'emploi, population des ménages (hors collectivités) pour le chômage. L'impact de cette différence de champ étant très faible (la population hors ménages représente moins de 1% de la population active), elle est négligée ici pour l'exercice de prévision du chômage.

Source : Insee

Éclairage: les nouvelles projections de population active de l'Insee

Dans une optique conjoncturelle, la prévision d'évolution du chômage dépend d'une part de la prévision d'emploi et d'autre part de la prévision d'évolution de la population active, qui regroupe l'ensemble des personnes en emploi ou au chômage.

L'Insee a publié fin avril 2011 un exercice de projections de population active à l'horizon 2060, qui met à jour l'exercice précédent datant de 2006. Réalisé en pratique tous les 5 ans, cet exercice sert par exemple à l'élaboration de scénarios de croissance potentielle ou à étudier l'équilibre des régimes des retraites à long terme. Mais il est aussi mobilisé dans la note de conjoncture de l'Insee comme élément central de la prévision de la population active à court terme (dans la fiche « chômage », il s'agit de la ligne (a) du tableau retraçant les évolutions tendanciennes de la population active, de l'emploi et du chômage). À ces évolutions provenant des projections de long terme, s'ajoutent, pour la prévision conjoncturelle, des effets de court terme (notamment d'éventuels effets de flexion et les effets des politiques publiques).

Méthodes et hypothèses des nouvelles projections de population active

La projection de population active à l'horizon 2060 s'appuie sur les projections démographiques de l'Insee (2010), auxquelles sont appliquées des projections de taux d'activité par sexe et classe d'âge quinquennale. Pour les classes d'âge autres que les seniors (âgés de plus de 55 ans,) on suppose que les tendances observées dans les comportements d'activité se poursuivront à l'horizon de la projection.

Pour la projection du taux d'activité des seniors, et afin de tenir compte des effets des réformes des retraites successives, on utilise le modèle de micro-simulation « Destinie » qui permet de tenir compte des arbitrages complexes que les individus opèrent entre le fait de rester actif et celui de liqui-

der leur retraite. Les hypothèses retenues sont celles qui correspondent le mieux aux enseignements tirés des réformes des retraites successives, sur les préférences des seniors.

Au total, ce nouvel exercice de projections tient compte de la réforme des retraites de 2010, intègre les effets des réformes passées et se base sur une hypothèse de fécondité revue à la hausse, en cohérence avec la progression récente de la fécondité.

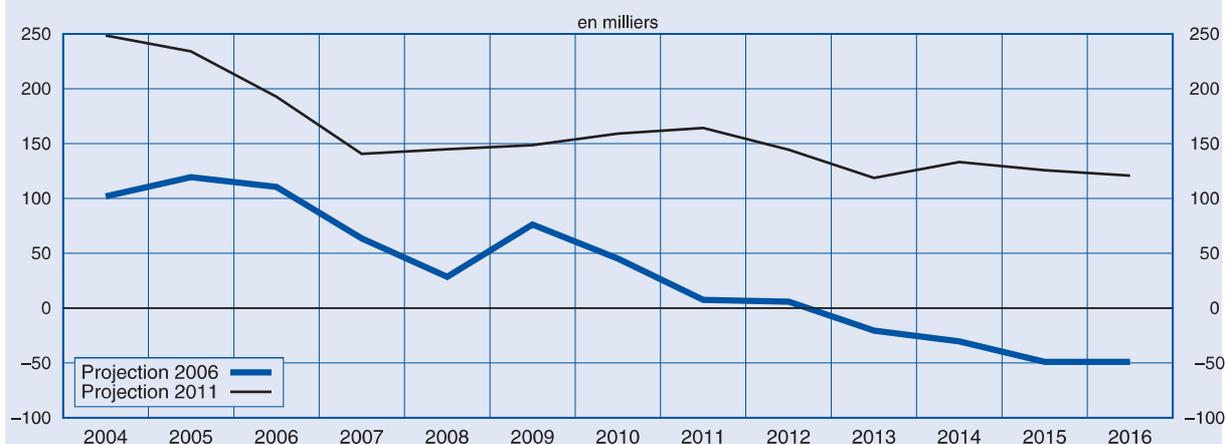
L'exercice de projection est constitué d'un scénario central, qui repose sur des hypothèses de prolongation des tendances passées, tant pour les comportements de choix d'activité que pour la démographie, et d'un ensemble de variantes montrant la sensibilité des projections aux hypothèses. Pour l'exercice de prévision conjoncturelle, qui utilise les projections à un horizon plus court, c'est le scénario central qui est utilisé.

Une population active toujours dynamique, particulièrement sur la période 2010-2015, en raison de l'augmentation des taux d'activité des seniors

Selon le scénario central des projections, la population active continuerait de croître fortement jusqu'en 2020. Elle serait ensuite stable, avant d'augmenter à nouveau à partir de 2035, à un rythme plus modéré. Le nombre d'actifs dépasserait 31 millions de personnes en 2060. Jusqu'en 2020, le dynamisme de la population active serait principalement dû à l'augmentation du taux d'activité des seniors. Cette augmentation s'explique par les réformes des retraites successives et le fait que la durée des études s'est progressivement allongée, entraînant une liquidation de la retraite à un âge plus élevé.

Ces projections sont sensiblement différentes des projections de 2006. En effet, dans l'exercice précédent, le nombre d'actifs ralentissait à partir de 2006 (cf. graphique). Sur la période

Projection de population active en variation annuelle



Champ : population des ménages de 15 ans et plus de France métropolitaine en âge courant.
Source : Insee

2010-2015, qui intéresse particulièrement les conjoncturistes, les nouvelles projections sont nettement plus dynamiques (en moyenne + 140 000 actifs par an jusqu'en 2015). Cette différence s'explique presque entièrement par la réévaluation des taux d'activité des seniors, dont une part prépondérante est liée à la prise en compte de la réforme des retraites de 2010.

Des projections tendanciennes à la prévision conjoncturelle

Pour l'exercice de prévision de court terme, la population active est la somme de trois composantes : la « population active tendancielle », reprise des projections, et deux types de fluctuations de court terme.

- D'une part, la situation économique conjoncturelle peut avoir une influence sur la décision des personnes de se porter ou non sur le marché du travail (ce sont les « effets de flexion », modélisés dans la ligne (b) du tableau de la fiche « chômage »);

- D'autre part, des politiques publiques non prises en compte dans le scénario tendanciel peuvent avoir également un effet sur la dynamique de la population active (estimés dans la ligne (c)).

Il existe enfin sur le passé un écart entre la population active observée et la somme des trois composantes : c'est le résidu (ligne (d) du tableau) qui résulte soit d'aléas statistiques soit de changements de comportement. Les nouvelles projections de population active améliorent le diagnostic puisqu'elles permettent de résorber une partie du résidu moyen sur la période la plus récente. Ainsi, de 2008 à 2010, dans les

anciennes projections, le résidu cumulé atteignait près de 200 000 personnes, ce qui témoignait du fort dynamisme de la population active. Cette dynamique est désormais bien retracée par les comportements tendanciels d'activité : le résidu cumulé sur ces trois années est faible, de l'ordre de -40 000 quand on utilise les nouvelles projections. ■

Bibliographie

Aubert Patrick, Coudin Élise - Insee (2008), « Emploi, chômage, activité : du constat à la prévision », dossier de la *Note de conjoncture*, mars 2008.

Bachelet Marion, Befy Magali, Blanchet Didier - Insee (2011b), « Projeter l'impact des réformes des retraites sur l'activité des 55 ans et plus : une comparaison de trois modèles », *Document de travail*, avril 2011.

Blanpain Nathalie, Chardon Olivier - Insee (2010), « Projections de population à l'horizon 2060 - Un tiers de la population âgé de plus de 60 ans », *Insee Première* n° 1320, octobre 2010.

Coudin Élise - Insee (2006), « Projections 2005-2050 - Des actifs en nombre stable pour une population âgée toujours plus nombreuse », *Insee Première* n° 1092, juillet 2006.

Filatrou Olivier - Insee (2011a), « Projections à l'horizon 2060 - Des actifs plus nombreux et plus âgés », *Insee Première* n° 1345, avril 2011. ■

Salaires

En 2011, les salaires nominaux seraient dynamiques, entraînés par la forte hausse des prix. Le salaire mensuel de base (SMB)⁽¹⁾ augmenterait ainsi de 2,3 %, après une hausse de 1,8 % en 2010. Le salaire moyen par tête (SMPT) accélérerait également (+2,9 % après +2,1 % en 2010).

Cependant, l'ajustement des salaires face au choc d'inflation s'effectue en général avec retard. En 2011, l'indexation des salaires à la hausse des prix serait donc partielle, et les salaires réels ralentiraient à nouveau, dans la continuité de l'année 2010. Ainsi, en termes réels, le SMB serait quasiment stable en 2011 (+0,1 % après +0,6 %) et le SMPT moins dynamique qu'en 2010 (+0,6 % après +0,9 %).

Dans les administrations publiques, le salaire moyen par tête nominal ralentirait en 2011 (+1,3 % contre +1,5 % en 2010). En termes réels, ce ralentissement, couplé à l'accélération de l'inflation, entraînerait un repli net du SMPT (-0,9 % après +0,3 % en 2010).

En 2011, les salaires nominaux accéléreraient...

En 2011, les salaires nominaux seraient en hausse sensible. Ainsi, le salaire mensuel de base (SMB) accélérerait : +2,3 % après +1,8 % en 2010 (cf. tableau). Du fait des mécanismes d'indexation habituels, les salaires seraient portés par le regain d'inflation depuis mi-2010. En par-

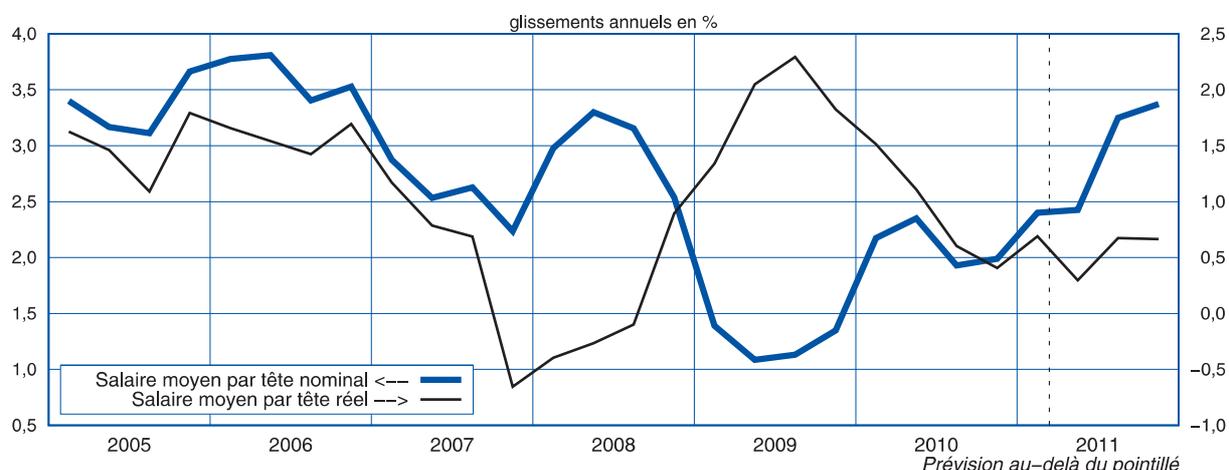
ticulier, la hausse annuelle du Smic en janvier, basée sur l'inflation de l'année passée, a été plus importante en 2011 qu'en 2010 (+1,6 % contre +0,5 %). En outre, entre novembre 2010 et juin 2011, la hausse des prix serait supérieure à 2,0 % et, conformément aux dispositions légales, une revalorisation mécanique du Smic⁽²⁾ est à prévoir à l'été : sous les hypothèses retenues pour cette prévision, elle serait de 2,0 % et aurait lieu en août.

Le salaire moyen par tête (SMPT) augmenterait de 2,9 % en 2011, après une hausse de 2,1 % en 2010. À l'effet de la hausse des prix s'ajouterait, selon les données disponibles, le versement de primes au premier trimestre 2011, qui aurait dopé le SMPT en début d'année. On observerait ensuite un léger contrecoup au deuxième trimestre, avec une hausse plus modérée du SMPT. Par ailleurs, la loi de finances rectificative pour la sécurité sociale instaure une prime pour les salariés d'entreprises dont les dividendes versés aux actionnaires sont en progression. Le paiement de cette prime soutiendrait le SMPT au second semestre.

(1) Pour une définition des termes SMB et SMPT, cf. le lexique à la fin de la note : "Les mots de la conjoncture".

(2) Lorsque l'indice des prix à la consommation des ménages urbains dont le chef est ouvrier ou employé, atteint un niveau correspondant à une hausse d'au moins 2,0 % par rapport à l'indice constaté lors de l'établissement du salaire minimum de croissance immédiatement antérieur, alors le salaire minimum de croissance est relevé dans la même proportion à compter du premier jour du mois qui suit la publication de l'indice entraînant ce relèvement.

Évolution du salaire moyen par tête, nominal et réel



Champ : secteur marchand non agricole
Sources : Dares, Insee

...mais les salaires réels ralentiraient

À court terme, l'indexation des salaires sur les prix s'effectue en général avec retard. C'est en particulier le cas face à un choc d'inflation importée, dû à une hausse des cours des matières premières. Par conséquent, face à l'accélération de l'inflation prévue sur 2011, l'indexation des salaires serait partielle, et les salaires réels continueraient de ralentir. Au final, en termes réels, le SMB se stabiliserait en 2011 (+0,1 %, après +0,6 % en 2010), et le SMPT serait un peu moins dynamique qu'en 2010 (+0,6 % après +0,9%). En glissement annuel, il se stabiliserait autour de +0,7 % au second semestre (cf. graphique).

(3) La garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) 2011 est une indemnité qui concerne les fonctionnaires et les agents de l'État qui ont subi une perte de pouvoir d'achat entre 2006 et 2010. En 2011, la GIPA n'est versée qu'aux seuls fonctionnaires bloqués au sommet d'un grade pendant quatre années au moins, de 2006 à 2010 et aux retraités de 2011 l'ayant perçue en 2009 et 2010.

Dans les administrations publiques, baisse des salaires réels

Dans la Fonction publique, les salaires poursuivraient en 2011 le ralentissement amorcé en 2010, du fait du gel du point d'indice pour 2011. En revanche, l'indice minimum de la Fonction publique a augmenté de 3 points en janvier, passant de 292 à 295, afin de suivre l'évolution du Smic. En outre, le dispositif de prime de Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA)⁽³⁾ sera reconduit en 2011. Au total, le SMPT des administrations publiques augmenterait un peu moins vite en 2011 qu'en 2010 (+1,3 % après +1,5 %). En termes réels, le SMPT baisserait nettement (-0,9 %, après +0,3 % en 2010), avec la hausse de l'inflation en 2011. ■

Évolution du salaire mensuel de base (SMB) et du salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole et dans les administrations publiques

évolutions en %

Données CVS	Taux de croissance trimestriels								Moyennes annuelles		
	2010				2011				2009	2010	2011
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4			
Salaire mensuel de base (SMB)	0,4	0,5	0,3	0,5	0,7	0,6	0,6	0,6	2,2	1,8	2,3
Salaire moyen par tête (SMPT) dans le secteur marchand non agricole (SMNA)	0,6	0,6	0,2	0,6	1,0	0,6	1,0	0,7	1,2	2,1	2,9
Salaire moyen par tête dans les administrations publiques (APU)	-	-	-	-	-	-	-	-	2,4	1,5	1,3
Prix de la consommation des ménages (comptes nationaux trimestriels)	0,5	0,3	0,2	0,5	0,6	0,7	0,6	0,6	-0,6	1,2	2,3
SMB réel	-0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	-0,1	0,0	-0,1	2,9	0,6	0,1
SMPT réel (SMNA)	0,1	0,3	0,0	0,1	0,4	-0,1	0,4	0,1	1,9	0,9	0,6
SMPT réel (APU)	-	-	-	-	-	-	-	-	3,1	0,3	-0,9

■ Prévision

Source : Insee